



Épalinges
Commune

EXTRAIT

du procès-verbal du Conseil communal

Séance : du 16 septembre 2025

Présidence : François Puricelli, Président

* * *

LE CONSEIL COMMUNAL D'ÉPALINGES

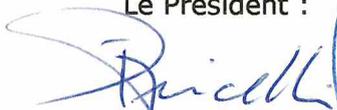
- vu le préavis n° 16/2025 de la Municipalité du 21.07.2025 ;
- entendu le rapport de la commission nommée pour examiner ce dossier, incluant les conclusions du rapport de la commission des finances ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;

d é c i d e

1. d'accepter le crédit de construction de CHF 489'000.- TTC pour la rénovation de la cuisine de l'Auberge communale et la création de vestiaires pour le personnel de l'Auberge ;
2. d'autoriser la Municipalité de recourir à l'emprunt auprès d'un établissement financier aux meilleures conditions, et dans le cadre du plafond d'endettement ;
3. d'autoriser la Municipalité à porter la dépense relative à cette rénovation à l'actif du bilan, son amortissement intervenant selon la législation en vigueur.

Ainsi délibéré en séance du Conseil communal d'Épalinges, le 16 septembre 2025.

Le Président :


François Puricelli



La Secrétaire :


Fabienne Gheza